

Biosécurité

L'autodiagnostic biosécurité pour prévenir les maladies



Des panneaux pour informer les intervenants.

Un autodiagnostic gratuit, sur le site internet du GDS, permet à l'éleveur d'apprécier ses propres pratiques et de mesurer les risques sanitaires pour l'élevage.

La maîtrise sanitaire passe par la prévention des maladies ; la biosécurité regroupe l'ensemble des mesures de gestion, d'agencement de l'élevage et d'organisation du travail qui permettent de prévenir l'introduction d'agents pathogènes au sein de l'élevage, de limiter leur dissémination au sein du troupeau, d'empêcher leur propagation vers d'autres élevages mais également leur transmission à l'Homme et leur diffusion dans l'environnement.

L'autodiagnostic

Dans le cadre de l'accompagnement des éleveurs de bovins à la biosécurité, des grilles d'auto-évaluation ont été élaborées par le réseau GDS en collaboration avec la profession vétérinaire. Disponible en ligne sur le site internet du GDS 72, cet outil permet à l'éleveur, seul ou accompagné par un conseiller, d'évaluer le niveau de biosécurité de son élevage, et d'identifier ses points forts

et les points à améliorer. Ces grilles viennent en complément du Guide des bonnes pratiques de biosécurité en élevage bovin qu'elles illustrent au travers de situations concrètes.

L'éleveur est questionné sur ses pratiques en matière de gestion des risques sanitaires, sur 6 thèmes liés : au pâturage ; aux introductions et aux mélanges de troupeaux ; aux intervenants en élevage, aux visiteurs et au matériel en commun ; à l'abreuvement, l'alimentation et à la présence des nuisibles ; aux pratiques d'hygiène et de conduite de troupeau ; aux pratiques qui pourraient exposer les cheptels voisins et les êtres humains aux pathogènes de l'élevage.

La gestion des intervenants en élevage

460 éleveurs dans 65 départements ont fait leur autodiagnostic. Les premiers résultats indiquent que les points de biosécurité les plus « classiques » - la gestion des achats, la gestion des risques au pâturage et les rassemblements d'animaux - sont plutôt bien maîtrisés en élevage de bovins. Néanmoins, des améliorations sont à apporter sur la gestion des intervenants (techniciens, salariés, voisins...) et des visiteurs en élevage, vis-à-vis du risque qu'ils représentent pour les animaux de l'élevage, et d'autre part sur le

risque pour la santé humaine car certaines maladies sont transmissibles à l'homme.

Des équipements simples à mettre en place

Pour gérer les flux des intervenants dans l'exploitation, une signalétique permet de délimiter la zone de stationnement, le lieu où il est possible de se laver et désinfecter les bottes, un lieu pour se laver les mains, l'aire d'équarrissage (voir photo ci-dessus).

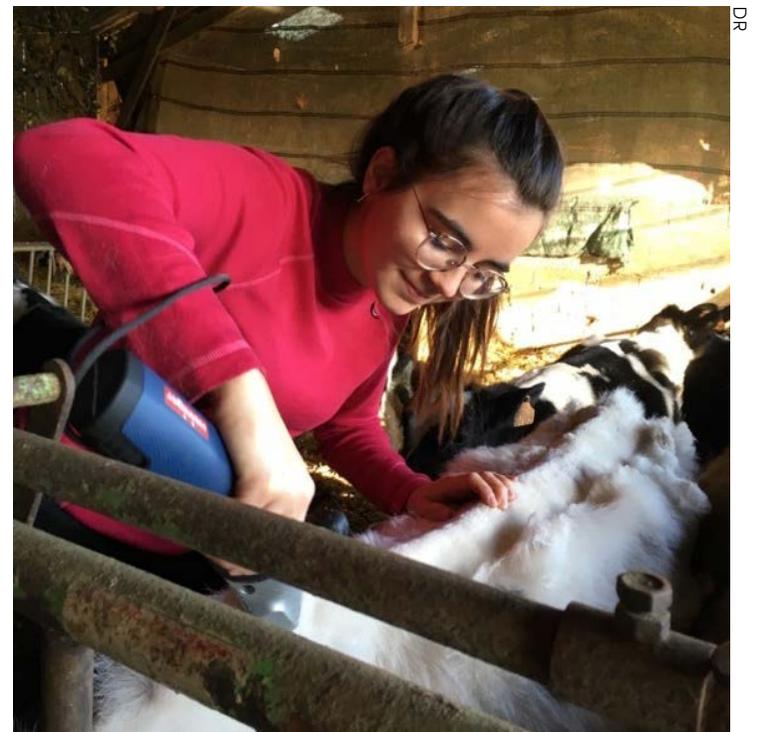
Formation biosécurité

Pour aller plus loin, le GDS organise des formations, déjà suivies par une soixantaine d'éleveurs. Outre le rappel des fondamentaux pour prévenir les maladies en élevage, comme disposer d'une quarantaine, laver et désinfecter le matériel en commun ou encore la gestion du box de vêlage, la formation permet à chaque éleveur de travailler sur le plan de son exploitation en définissant les zones les plus à risques, les flux de visiteurs comme les marchands d'aliments et l'équarisseur. Les éleveurs observent souvent que la zone d'équarrissage n'est pas positionnée au bon endroit. L'échange entre éleveurs permet de trouver les meilleures solutions.

RAPHAËL RALU, GDS 72

Congés

Les remplacements d'été 2024 au SRDS



Le crédit d'impôt a changé : il permet de déduire aujourd'hui jusqu'à 17 jours à 60% !

Anticiper votre remplacement pour vos vacances, c'est partir tranquille et profiter.

Depuis 3 ans maintenant, l'équipe du Service départemental de remplacement de la Sarthe (SRDS) a fait le choix d'anticiper l'organisation des remplacements sur la période estivale, du 1^{er} juin au 30 septembre.

Cette année n'échappe pas à la règle : tous les adhérents ont reçu un mail afin de leur proposer de pré-réserver leurs dates de remplacement pour cet été via un formulaire dématérialisé à retourner avant le 30 avril. Si vous ne l'avez pas vu passer, il est encore temps de se faire connaître mais faites vite.

Ces exploitant(e)s sont donc prioritaires sur les demandes de remplacements vacances sur cette période. Toutefois, la réponse sera plus facile si :

- celle-ci se fait sur des semaines creuses (lorsque cela est possible...),

- bien que le temps minimum pour une intervention soit de 2 heures, une mission garantissant une journée complète de 7 heures aux salariés est généralement plus attrayante.

L'enjeu de l'anticipation :

- permettre au service de pouvoir recruter des étudiants de la filière agricole afin de leur proposer un contrat de travail saisonnier attractif de 1 à 2 mois,

- pouvoir former les futurs agents saisonniers si besoin,

- faire adopter le remplacement comme moyen de se faire de l'argent et d'acquérir une vraie expérience professionnelle.

Aussi, pour remplacer les 500 à 600 agricultrices et agriculteurs sarthois sur cette période, toute l'équipe du SRDS est déjà sur le pont pour trouver des agents. Les recrutements d'étudiants aux 4 coins de la Sarthe ont déjà commencé.

N'oubliez pas qu'un remplacement réussi, c'est un remplacement bien préparé avant le départ en congé, et que les tâches confiées, si elles sont variées, intéressantes et sécurisées, seront attractives.

Enfin, si vous connaissez des jeunes ou moins jeunes disponibles, n'hésitez pas à en parler autour de vous, le bouche-à-oreille fonctionne très bien.

CHRISTINE JOUAULT

Contact

service planning 72 : 07 52 62 74 10
ou planning72@elioreso.com